

ressources naturelles (notamment dans les secteurs de la foresterie et des pêches), ainsi que sur la mise en valeur et la formation des ressources humaines. Depuis 1982, nous avons engagé quelque 15 millions de dollars au titre de projets régionaux de l'ASEAN. Le total de nos engagements au titre de la coopération bilatérale, tant institutionnelle qu'industrielle, et de projets régionaux en faveur des pays de l'ASEAN s'élève aujourd'hui à plus de 225 millions de dollars canadiens.

Nous voudrions, avec votre concours, améliorer encore la mise en oeuvre et la gestion de ces programmes et faire en sorte qu'ils procurent des avantages réels à la région dans son ensemble.

Monsieur le Président, nous devons assurer l'avenir de notre relation et rechercher de nouvelles initiatives qui nous permettront d'étoffer encore davantage les rapports entre le Canada et l'ASEAN. Je suis particulièrement heureux que nous nous apprêtions aujourd'hui à signer les instruments d'adhésion de Brunei à l'Accord de coopération économique. Dans le cadre de cet Accord, l'ASEAN et le Canada doivent chercher à définir les secteurs qui se prêtent à une amélioration et à une concentration des efforts. J'espère en particulier que nous serons en mesure de nous attacher de façon productive aux possibilités d'investissement et de coentreprises. Les sociétés et les gens d'affaires canadiens s'intéressent fortement aux pays de l'ASEAN, mais leurs désirs d'investissement sont parfois entravés par les règlements des pays hôtes. Il est dans notre intérêt mutuel de surmonter ce problème de façon constructive. J'espère par conséquent qu'il nous sera possible au cours de la prochaine année, tant au sein de la Commission conjointe que dans le cadre de nos discussions bilatérales, de réaliser des progrès réels qui nous permettront d'amplifier notre coopération commerciale.

Monsieur le Président, notre expérience commune a démontré que le Canada et l'ASEAN sont à même de travailler ensemble de façon très efficace. Le rapport qui nous unit procède de bon nombre d'attitudes et d'objectifs qui nous sont communs. Il nous est possible de parler franchement et, lorsque nous sommes en désaccord, de rechercher de façon constructive des moyens de résoudre nos divergences. Le succès remarquable de l'ASEAN tient en grande partie à l'esprit d'ouverture qui anime ses membres. Le dialogue entre le Canada et l'ASEAN est de même nature. J'estime pour ma part que notre relation avec certaines des économies des plus dynamiques du monde établit une norme élevée, à